

# Document

## La fille d'une policière insultée, 3 lycéens en garde à vue. (07.04)

### **Reuters – 06.04**

Trois lycéens marseillais ont été placés en garde à vue vendredi dernier pendant plusieurs heures, fouillés au corps et menottés pour avoir insulté la fille d'une commandante de police, a-t-on appris mardi de source syndicale.

L'incident s'est produit à l'extérieur du lycée Antonin Artaud, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement de Marseille.

Trois élèves d'une classe de première ont insulté pour une raison indéterminée la jeune fille, élève d'une autre classe de première de l'établissement, lors d'une pause-cigarette.

Il n'y aurait pas eu de violence physique autre que le "jet d'un bouchon de liège" sur la tête de la lycéenne, qui a prévenu sa mère, officier de police dans la commune voisine de Plan-de-Cuques.

"Dans la demi-heure suivante, 12 fonctionnaires de police, à bord de trois véhicules de service, dirigés par un commandant de la police nationale, se rendaient au lycée", a dit à Reuters le secrétaire académique du SNES, Alain Barlatier.

"Nous sommes en plein délire. C'est une dérive sécuritaire extrêmement grave où un officier de police confond sa fonction et ses relations familiales", a ajouté le syndicaliste, également professeur au lycée Antonin Artaud.

"Cette dérive n'est pas seulement liée à la personnalité de l'officier de police incriminé, mais résulte d'un climat 'tout sécurité' qui permet ce type de dérapage", a-t-il estimé.

La mère de la jeune fille et un autre officier de police ont exigé la remise des lycéens sous peine de procéder à leur arrestation à la sortie de midi.

"Pour éviter une émeute à la sortie du lycée", la proviseure de l'établissement a donné son accord.

### **"EN TOUTE ILLÉGALITÉ"**

Les trois lycéens ont été conduits au commissariat de Plan-de-Cuques, dont ne dépend pas administrativement le lycée Artaud, où ils ont été placés en garde à vue avec fouille au corps, interrogatoire, fichage, menottes aux poignets.

"Ils ont eu droit à la prise d'empreintes ADN et photos anthropométriques", a précisé Alain Barlatier.

Ils ont ensuite été transférés dans un autre commissariat de la commune marseillaise, où ils ont de nouveau été fouillés et interrogés.

Les trois jeunes ont été libérés en fin d'après-midi après l'intervention de l'avocat de l'une des familles.

"La police a agi en toute illégalité", estime le représentant du SNES.

"Aucune demande n'a été formulée à l'établissement, aucune plainte n'a été déposée avant l'intervention des policiers qui n'avaient pas de commission rogatoire. Aucun flagrant délit enfin ne permettait à la police d'agir hors de sa juridiction", a-t-il dit.

Les familles ont demandé au préfet de police de diligenter une enquête et de prendre les sanctions nécessaires. Elles ont également saisi la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde).

Le SNES a pour sa part demandé au recteur de l'académie d'Aix-Marseille d'intervenir "vigoureusement auprès des autorités compétentes".

"Il faut que toute la lumière soit faite sur cette affaire, que les décisions prises soient à la hauteur de la gravité des événements. Les dérapages qui se sont produits au lycée Artaud la semaine dernière ne doivent pas se reproduire dans un autre établissement de notre académie ou d'ailleurs", a-t-il précisé dans un communiqué.